

MAG'HABITAT

LE MAGAZINE DE CENTR'HABITAT N°37 JANVIER 2025

RESPECTONS L'HABITATION

Bulletin d'information aux locataires

CENTRHABITAT.BE

DANS CE NUMÉRO :

**MIEUX COMPRENDRE
LE CALCUL DU LOYER
DES LOGEMENTS SOCIAUX**

NOUVEAU SYSTÈME DE TRI

SOMMAIRE

Page 3
EDITO

Page 4
ACTIONS ET
ÉVÈNEMENTS
DE L'ANNÉE 2025

Page 5
MIEUX COMPRENDRE
LE CALCUL DU LOYER
DES LOGEMENTS
SOCIAUX

Page 6-7
DIMINUER
L'HUMIDITÉ ET LA
CONDENSATION

Page 8
DÉTARTER LE
MOUSSEUR D'UN
ROBINET

Pages 9
DÉTECTEUR DE FUMÉE

Pages 10
PLAN DE RÉNOVATION :
CITÉ REINE ASTRID
À MAURAGE

Page 11
PROJET DE
CONSTRUCTION:
RUE DU CANAL À
LA LOUVIÈRE

Page 12-13
NOUVEAU SYSTÈME
DE TRI

Pages 14
SUIVI INSTALLATION
CHAUFFAGE

Page 15
JOURNÉE
DU SECTEUR

Pages 16-17
ACTIVITÉS
DE LA RÉGIE DES
QUARTIERS
LA LOUVIÈRE-MANAGE

Page 18
LA RÉGIE DES
QUARTIERS RE-
CRUTE
DONNE! RIS!

Page 19
TRUC ET ASTUCE
RECETTE CRÊPES

Page 20
INFORMATIONS
ET CONTACTS



Editeur responsable :
Olivier Dechenne
Rue Edouard Anseele 48 à 7100 La Louvière

Mise en page :
Grégory Berlemont
C9 Communication de Fayt-lez-Manage

Impression :
Godet Graphic de Manage

Crédits Photos :
Adobe Stock

**Ont participé à la rédaction
de votre MAG'HABITAT n°37**

**Pour la Régie des Quartiers
La Louvière-Manage :**
Isabelle, Léni

Pour Centr'Habitat :
Anne, Arnaud, Charles, Charlotte,
Christel, Françoise, Olivier, Véronique

édito

Au nom du personnel de Centr'Habitat je vous souhaite une excellente année 2025, pleine de petits bonheurs et de projets à réaliser...

Ceux-ci n'ont pas manqué pour Centr'Habitat en 2024... En effet, cette année se clôture déjà avec une activité débordante enregistrée par tous les services de la société :

- Le nombre de candidats est toujours aussi élevé et reste au-delà des 2.300 dossiers gérés directement par la société, auxquels il faut ajouter 600 demandes de mutations internes et plus de 1000 candidatures pour notre patrimoine gérées dans d'autres sociétés de logements ;
- Les chantiers relatifs au plan de rénovation des logements publics (plus de 1100 logements à rénover au total) sont en pleine activité avec une gestion en sites occupés particulièrement énergivore pour les équipes techniques et sociales ;
- Les modifications législatives implémentées en dernière minute par le Gouvernement Wallon sortant nous ont imposé des modifications de procédures en urgence avec une communication de masse envers les (candidats) locaux qui a dû suivre au mieux dans des délais très courts.

Outre cette partie visible de l'iceberg qui concerne nos usagers, de nombreux projets internes sont en cours et mobilisent intensément l'ensemble de notre personnel.

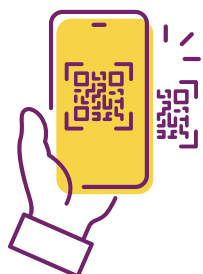
Vous trouverez dans ce magazine des informations relatives à nos projets en cours et à venir, quelques conseils bien utiles pour la gestion de l'humidité dans les logements et d'autres informations pratiques qui je l'espère pourront vous aider à bien démarrer cette année 2025.

Bonne lecture et très belle année 2025 !

Olivier Dechenne, *Directeur-gérant*



Lien vers
notre
site internet



Scannez les QRcode
ci-contre avec
votre smartphone
et visitez nos pages



Lien vers
notre page
Facebook



CALENDRIER 2025

JANVIER

-  Mercredi 1^{er} janvier - Nouvel an
-  Nouveau loyer au 1^{er} janvier

FÉVRIER






MARS

-  Lundi 31 mars - Laetare

AVRIL

-  Lundi 21 avril - Lundi de Pâques
-  Décompte des charges 2024

MAI

-  Jeudi 1^{er} - Fête du travail
-  Vendredi 2 mai
Fermeture des bureaux
-  Jeudi 29 mai - Ascension
-  Vendredi 30 mai
Fermeture des bureaux
-  Fête des voisins

JUIN

-  Lundi 9 juin - Pentecôte
-  Réadaptation des loyers 2026

JUILLET

-  Lundi 21 juillet - Fête nationale

AOÛT



-  Vendredi 15 août - Assomption

SEPTEMBRE




OCTOBRE

-  Fête Halloween dans nos quartiers

NOVEMBRE

-  Mardi 11 novembre - Armistice
-  Remboursement du précompte immobilier (jusqu'à fin janvier)

DÉCEMBRE

-  Vendredi 5 décembre - Fête patronale
-  Jeudi 25 décembre - Noël
-  Vendredi 26 décembre
Fermeture des bureaux
Fête de Saint-Nicolas dans nos quartiers



MIEUX COMPRENDRE LE CALCUL DU LOYER DES LOGEMENTS SOCIAUX

La période de réadaptation des loyers est désormais terminée.
Chaque locataire d'un logement social
a reçu le nouveau calcul de son loyer pour l'année 2025.

Comment est-il calculé ? Voici ce que comprend le loyer en détail :



→ La valeur de l'habitation

La valorisation de la construction et des rénovations entre en compte.



→ Les revenus du ménage

Nous tenons compte de toutes les formes de revenus imposables.
Le montant est en tous cas plafonné à 20% des revenus.



→ Réductions et/ou suppléments éventuels

Réduction pour handicap, enfant à charge, orphelin, etc ;
Surloyer pour chambre excédentaire ;
Garantie locative (caution) si vous la payer par mensualités ;
Le loyer du garage.



→ Les charges locatives

Qui représentent les dépenses pour l'entretien et le fonctionnement de l'immeuble ou du logement (par exemple les ascenseurs, l'entretien des communs, espaces verts, etc.).

A la baisse, comme à la hausse, le loyer peut être modifié si votre situation change (composition de ménage, revenus, etc.). Il est donc essentiel de nous communiquer tout changement au plus tôt. Bon à savoir: une fois vos documents transmis, le recalcul du loyer prend 3 à 4 semaines.

Attention, si vous êtes locataire d'un logement à loyer d'équilibre, le loyer est fixe et correspond à l'évaluation du bien (surface, localisation, etc.).

Comment nous transmettre vos revenus ?

 www.centrhabitat.be  info@centrhabitat.be ;

 rue Edouard Anseele 48, 7100 La Louvière.



www.centrhabitat.be

DIMINUER LE TAUX D'HUMIDITÉ ET DE CONDENSATION DANS LE LOGEMENT

Le taux d'humidité dans un logement peut causer des problèmes de santé et détériorer l'intérieur du logement.

Voici quelques astuces simples pour le réduire :

1. Aérer régulièrement :

Ouvrez les fenêtres au moins 10 à 15 minutes par jour, même en hiver et favorisez une bonne circulation de l'air, surtout dans les pièces comme la salle de bain et la cuisine.

2. Utiliser une hotte ou un ventilateur :

Faites fonctionner une hotte pendant que vous cuisinez pour évacuer la vapeur. Si vous avez une salle de bain sans fenêtre, utilisez un ventilateur ou un extracteur d'air.

3. Éviter de sécher le linge à l'intérieur :

Si possible, utilisez un séchoir ou suspendez votre linge à l'extérieur. Si ce n'est pas possible, ventilez bien la pièce.

4. Réduire les sources d'humidité :

Couvrez les casseroles lors de la cuisson ; Vérifiez et réparez rapidement les fuites d'eau (robinets, tuyaux).

5. Maintenir une température adéquate :

Chauffez suffisamment votre logement pour éviter la condensation. Une température autour de 19-21°C est idéale.

6. Utiliser un absorbeur d'humidité :

Placez des absorbeurs d'humidité (naturels ou chimiques) dans les zones sujettes à l'humidité.

7. Surveiller les signes de condensation :

Vérifiez régulièrement les murs, plafonds et sols pour détecter des taches, moisissures ou odeurs inhabituelles.

AGISSEZ DANS L'IMMÉDIAT EN CAS DE FUITES D'EAU OU INFILTRATIONS EN PRENANT CONTACT AVEC NOS SERVICES AU **064/22.17.82** - TOUCHE I

LES MOISSISSURES : COMMENT LES ÉLIMINER EFFICACEMENT?

Matériel nécessaire :

- ✓ Vinaigre
- ✓ Gants
- ✓ Lunettes de protection
- ✓ Masque facial
- ✓ Brosse à poils durs
- ✓ Chiffon



Avant d'attaquer le nettoyage des moisissures, veuillez vous protéger avec des gants, des lunettes de protection et un masque facial.



Préparez un mélange d'une part de vinaigre blanc pour trois parts d'eau puis frottez la zone noircie avec la solution en vous servant d'une brosse à poils durs. Rincez ensuite avec un chiffon humide puis laissez sécher.



Alternativement, vous pouvez préparer un spray d'eau et de vinaigre blanc à vaporiser sur le mur que vous laisserez agir toute la nuit. Le lendemain, frottez-le avec une éponge humide avant de sécher le mur avec un chiffon sec.

DÉTARTRE LE MOUSSEUR D'UN ROBINET

Le tartre est un ennemi redoutable de nos robinets et de nos appareils ménagers : perte de pression, éclaboussures, fuite, surconsommation d'eau, etc. Le calcaire s'accumule avec le temps à cause de l'eau dure et se loge plus précisément dans le mousseur de votre robinet.

Heureusement, il existe une méthode facile pour le détartrer !

Matériel nécessaire :

- ✓ Vinaigre blanc
- ✓ Eponge
- ✓ Chiffon
- ✓ Brosse à dent



Étapes :

- 1. Démontez le mousseur :** dévissez le mousseur du robinet à l'aide d'une pince ou de vos mains. Attention au joint en caoutchouc pour éviter de le perdre ou de l'endommager.
- 2. Nettoyez le mousseur :**
 - tremper le mousseur dans du vinaigre blanc pendant 30 minutes à 1 heure ;
 - pour les dépôts tenaces, frottez avec une brosse à dents souple ;
 - rincez abondamment à l'eau claire.
- 3. Remontez le mousseur :** revissez le mousseur sur le robinet et vérifiez que le joint est bien en place. Si nécessaire, remplacez-le.

Ainsi, votre mousseur sera à nouveau fonctionnel !

LES DÉTECTEURS DE FUMÉE

Plus vite un incendie est découvert, plus grandes sont les chances d'y survivre et d'en limiter les dégâts.



Les détecteurs de fumée jouent un rôle crucial dans la prévention des incendies domestiques.

L'installation et l'entretien des détecteurs de fumée ne sont pas seulement une obligation légale, mais aussi une mesure de sécurité vitale pour protéger les vies et les biens.

Assurez-vous que votre logement est équipé et que votre détecteur de fumée est toujours en bon état de fonctionnement. Votre sécurité et celle de vos proches en dépendent.

Une fois le détecteur installé, le locataire doit veiller à son bon fonctionnement. Cela inclut :

- ✓ Le remplacement des piles ;
- ✓ La vérification régulière de l'appareil (vérifier si l'alerte est audible dans tout le logement grâce au bouton test) ;
- ✓ Le dépoussiérage régulier du détecteur ;
- ✓ Ne pas le couvrir ni l'obstruer (peinture ou autre) ;
- ✓ En cas de défectuosité, prévenir Centr'Habitat pour le remplacement.

Début d'incendie

☎ Appelez le 112 (pompiers) ;

Odeur de gaz

☎ Appelez le **0800/87.087 (ORES)** et aérez votre logement.



PLAN DE RÉNOVATION 2020-2025 DU LOGEMENT PUBLIC

À chaque nouvelle édition du Mag'Habitat, nous avons le plaisir de vous informer de l'avancement de notre plan de rénovation.

Actuellement, la majorité des chantiers sont en cours et battent leur plein. Ceci représentant un investissement de 16 millions d'euros déjà investis par Centr'Habitat.



LES TROIS CHANTIERS DE RÉNOVATION SUIVANTS DÉBUTERONT PROCHAINEMENT :

- ✓ 30 maisons à la cité de Reine Astrid à Maurage
- ✓ 98 maisons et 12 duplex Jacques à Bois d'Haine
- ✓ 39 maisons et 8 duplex à la cité de la Briqueterie à La Hestre.

**16 millions d'euros
déjà investis !**

Pour rappel : le plan de rénovation vise à augmenter la performance énergétique de 1117 logements. Un investissement de plus de 70 millions d'euros qui, au-delà de l'amélioration de votre confort, vous permettra de réaliser de belles économies d'énergie !

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour l'accueil que vous réservez aux entreprises et pour votre patience. Continuez ainsi, votre coopération est essentielle pour le bon déroulement des travaux !

PROJET DE CONSTRUCTION: RUE DU CANAL À LA LOUVIÈRE

DE NOUVEAUX LOGEMENTS BIENTÔT DISPONIBLES !

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, un appel à projets public « Clé sur porte n° 243 » a été lancé pour l'acquisition d'ensembles de logements neufs par les sociétés de logement de service public, les communes et les CPAS. Cet appel permet à des partenaires privés de proposer des ensembles de logements neufs que nous pourrions acquérir rapidement.



**Montant total
du projet:
9,5 millions €**



Après de nombreux mois de négociation, nous avons le plaisir de vous annoncer l'acquisition, en décembre 2024, de 33 logements situés à la rue du Canal à La Louvière. **Les travaux débuteront dès le début de l'année 2025**, pour une durée de 700 jours calendrier.

Dans le même cadre de relance, nous venons d'acquérir un terrain à bâtir en plein centre-ville de La Louvière, situé place Matteotti. Ce projet nous permettra de développer des logements idéalement situés, en fonction des programmes régionaux de création de logements ou tout autre montage financier permettant leur développement.

Plus de détails dans nos prochaines éditions !

33 nouveaux logements dans un immeuble de 5 niveaux comprenant:

- ✓ 4 appartements 1 chambre,
- ✓ 21 logements 2 chambres,
- ✓ 3 appartements 3 chambres,
- ✓ 5 appartements 4 chambres,
- ✓ 1 parking souterrain de 30 places.

Les logements seront mis à la location fin 2026.

NOUVEAU SYSTÈME DE TRI !

Du changement dans les collectes de porte à porte de Hygea ! En effet, une nouvelle méthode de tri avec nouveaux sacs entre en vigueur. Ces changements sont/seront effectifs pour :

- ✓ La Louvière à partir du 04 mars 2025
- ✓ Manage à partir de 13 janvier 2025
- ✓ Le Roeulx depuis le 04 octobre 2024

SAC VERT/JAUNE

0,35 € / sac

→ LES DÉCHETS ORGANIQUES

Que puis-je mettre dans ce sac ?

Les déchets alimentaires : épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, restes de repas non consommés ou denrées périmées non ouvertes.

- ⊗ **Non autorisés** : les os, les arêtes, les coquilles d'œufs, de noix, d'huitres, de moules, les noyaux, litière, cendres, langes, les emballages compostable/biodégradables, les déchets alimentaires liquides.

Votre sac ne peut pas dépasser 13 kg.

Ramassage 1x/semaine



SAC MOKA

0,54 € / sac de 25L

1,00 € / sac de 50L

→ LES DÉCHETS RÉSIDUELS

Que puis-je mettre dans ce sac ?

Tout déchet ménager non-recyclable est un déchet résiduel. Ne jetez dans votre sac blanc ou moka que les déchets qui ne peuvent pas être recyclés.

Exemples : Aluminium, os, brosse à dent, ...

- ⊗ **Non autorisés** : Déchets dangereux, langes, déchets de construction/rénovation vont au recyparc.

Votre sac ne peut pas dépasser 13 kg.

Ramassage: 1x/2 semaines



0,15 € / sac



SAC BLEU

→ LES PMC

Que puis-je mettre dans ce sac ?

Tout emballage en plastique, en métal ou cartons à boissons

Exemples : bouteilles en plastique, capsule de boisson, sac plastique, barquettes, pot de yaourt, ...

Ramassage: 1x/2 semaines



→ PAPIERS-CARTONS

Dépliés et aplatis, glissés dans une boîte en carton résistante et fermée, ou ficelés en petit paquet de **maximum 15 kg**.

Que puis-je mettre ?

Les déchets papiers/cartons : journaux, magazines, feuilles de papier, enveloppes (sans fenêtre plastique), cahiers sans spirale métallique, boîtes en carton (propre et sans film plastique), cartons d'emballage (pliés pour économiser de la place) boîtes de céréales, emballages en carton propres (sans graisse ni résidus alimentaires).

⊗ **Non autorisés :** papiers souillés (mouchoirs usagés, papier gras), cartons imbibés de liquides, cartons de pizza, papiers plastifiés ou avec des agrafes.

Ramassage: 1x/2 semaines

Pour obtenir davantage d'informations concernant le tri sélectif et le calendrier des collectes, consultez le site internet d'Hyg a via ce QR code.



Vous pouvez  galement t l charger l'application Recycle!, disponible sur t l phone, pour recevoir des notifications et des alertes concernant les passages de collecte.



COMMENT UTILISER UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?



Les encombrants doivent quant   eux  tre d pos s au parc   conteneurs le plus proche. Si vous n'avez pas la possibilit  de vous d placer, pas d'inqui tude !

- ✓ **Sur l'entit  de La Louvi re,** Hygea propose un service de ramassage   domicile (0800/11.799)
- ✓ **Sur l'entit  de Manage,** vous pouvez faire appel gratuitement au service d'enl vement propos  par Elis (064/55.62.81)

INSTALLATION

DU CHAUFFAGE CENTRAL
SUR L'ENSEMBLE
DU PATRIMOINE



Dans le cadre du chantier des installations de chauffage central de l'ensemble de notre patrimoine, **66 installations** ont été réalisées entre le **1er juillet 2024** et le **30 novembre 2024**.

Le montant de la dépense actuelle, depuis le début de l'opération, s'élève à environ :

 **7.554.064,28 € HTVA**

Les prochains sites planifiés sont :

- ✓ Cité Leburton à Maurage - suite → Toute la cité ;
- ✓ Cité Reine Astrid à Maurage.

Nous vous remercions de réserver un bon accueil à notre équipe technique qui visitera votre logement avant les travaux. Lors de cette visite, nous vous donnerons des explications précises sur la réalisation de votre installation.

Les conseils qui vous seront prodigués permettront de réduire au maximum la durée des travaux dans votre logement. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Vous avez une demande de dépannage chauffage ?
N'oubliez-pas que celle-ci doit impérativement être formulée à nos services. A défaut, les demandes ne seront pas prises en compte!

 **0800/98955**

Vous pouvez également nous transmettre vos demandes via notre formulaire en ligne via ce QR code:



JOURNÉE DU SECTEUR

La Régie des Quartiers et Centr'Habitat ont pris part à la Journée du Secteur de la Société Wallonne du Logement, qui s'est déroulée le 7 octobre 2024.

Cet évènement, placé sous le thème des 10 ans du référent social, nous a permis d'échanger avec d'autres acteurs de terrain et de découvrir leurs initiatives et actions.

Ces échanges lors des diverses conférences ont été particulièrement enrichissants, nous permettant d'approfondir nos connaissances et de renforcer notre réseau.



ACTIVITÉS DE L'ASBL

ANIMATION "HALLOWEEN"

Le vendredi 18 octobre, l'ASBL Régie des Quartiers a célébré Halloween en partenariat avec la Maison de Quartier et l'école communale de Saint-Vaast, offrant une journée amusante pour tous. Voici un résumé de cette journée riche en activités et en bonne humeur.

Dès le matin, les élèves de l'école ont commencé par un parcours au terrier, où ils devaient trouver des balises tout en évitant des monstres, interprétés par nos stagiaires. Ceux qui réussissaient à toutes les découvrir recevaient des bonbons.

À 13h, un spectacle de magie a émerveillé les élèves avec des illusions et des numéros spectaculaires, offrant un moment de détente au cœur de la journée. Ensuite, un repas convivial a réuni stagiaires, anciens stagiaires et membres du CCLP, renforçant les liens dans une ambiance festive.



Durant la soirée, les groupes de parents et d'élèves ont participé au "parcours de l'étrange" organisé par l'école, rempli de surprises et de frissons. La soirée s'est poursuivie jusqu'à 22h30, dans une ambiance joyeuse !

**L'ASBL Régie des Quartiers (La Louvière-Manage)
bénévoles pour leur implication dans nos
A très vite pour de**

RÉGIE DES QUARTIERS LA LOUVIÈRE-MANAGE

ANIMATION "SAINT-NICOLAS" UNE JOURNÉE MAGIQUE POUR LES ENFANTS

Le 4 décembre dernier, l'ASBL Régie des Quartiers La Louvière-Manage a offert aux enfants une fête pleine de surprises et de joie. Cet événement a rassemblé plus de 40 enfants, ravis de participer à une journée festive.

Dès leur arrivée, les enfants ont été accueillis dans une ambiance chaleureuse. Saint-Nicolas, bienveillant et souriant, a pris le temps de saluer chaque enfant, de prendre une photo et de leur offrir un jouet, un moment particulièrement attendu. Les yeux des petits s'illuminaient de joie à la vue de leur cadeau, renforçant l'esprit de solidarité et de partage qui règne au sein de la Régie des Quartiers.



Pour rendre cette journée encore plus magique, un atelier de grimage a été mis en place. Les enfants se sont laissé emporter par la créativité des maquilleuses et ont été transformés en princesses, super-héros et autres personnages féériques.

Cet événement a non seulement permis aux enfants de passer un bon moment, mais a aussi renforcé les liens entre les familles, les bénévoles et les membres de l'ASBL. Les sourires étaient au rendez-vous et chacun est reparti avec des souvenirs pleins de bonheur et de chaleur.

**remercie chaleureusement tous les participants et
événements de la fin d'année 2024.
nouvelles festivités en 2025!**

UN DES PROJETS SOLIDAIRES DE LA RÉGIE DES QUARTIERS : DONNE ! RIS !

Grâce à ce projet, ne jetez plus, donnez !

Vous pouvez dès à présent venir déposer vos vêtements homme, femme, enfant, vaisselle, matériels de puériculture, etc.

Où ? Rue de la Petite Franchise 3 à 7170 Fayt-Lez-Manage

Quand ? Lundi de 9h00 à 12h00, mercredi de 9h00 à 12h00 et vendredi de 9h00 à 11h30.

Si vous souhaitez venir en dehors des heures d'ouverture, contactez-nous aux numéros mentionnés dans l'encadré ci-dessous.

LA RÉGIE OFFRE LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER UNE PRÉFORMATION* DE BASE POUR ADULTE EN TECHNIQUES DE RÉNOVATION DE BÂTIMENT.

Conditions : être majeur et inscrit comme demandeur d'emploi au Forem

Contenu de l'offre :

Vous bénéficierez d'une formation de base dans le domaine du bâtiment et de l'amélioration du cadre extérieur des abords et des communs au sein des cités de Centr'Habitat.

De plus, vous serez accompagné dans la construction d'un projet de vie/professionnel et dans votre recherche d'emploi. Des visites et stages en entreprise seront organisés ainsi que diverses activités de citoyenneté et des animations.

Enfin, vous profiterez d'une remise à niveau de base en français et mathématique, initiation à l'informatique, apprentissage de la théorie du permis de conduire B, ateliers cuisine, guidance budgétaire, médiation de dettes, visites culturelles et de citoyenneté.

**La préformation vous apportera une attestation de fréquentation tandis qu'une formation vous donnera une qualification.*

**POSTULEZ
MAINTENANT,
NOUS
RECRUTONS !**



Contrat de 3 mois renouvelable pendant un an.

L'indemnité sera fixée à 2 euros brut de l'heure.

Horaire : du lundi au jeudi de 7h30 à 15h45 et le vendredi de 8h00 à 12h00.



Pour toute question et/ou inscription :

- Léni Conti : 064/26.62.01 (SAC La Louvière) - rue des Briqueteries, 1/3 à Saint-Vaast l.conti@centrhabitat.be ;
- Elodie Flamant : 064/77.28.78 (SAC Manage) - rue de la Petite Franchise, 2 à Fayt-Lez-Manage e.flamant@centrhabitat.be ;
- Isabelle Carton, coordinatrice : 064/43.18.82 i.carton@centrhabitat.be ;
-  @Régiedesquartiers La Louvière-Manage.

FRUITS & PASTUCES

RECETTE DE CRÊPES FACILE POUR LA CHANDELEUR

La Chandeleur approche, et quoi de mieux que des crêpes pour célébrer cette fête gourmande ? Voici une recette simple et rapide pour régaler toute la famille.

PRÉPARATION :

1. Mélange des ingrédients

Dans un grand saladier, versez la farine et formez un puits. Ajoutez les œufs, le sel et le sucre. Mélangez doucement avec un fouet. Incorporez le lait petit à petit, tout en fouettant, pour éviter les grumeaux. Une fois la pâte lisse, ajoutez l'huile ou le beurre fondu et mélangez à nouveau.

2. Repos de la pâte

Laissez reposer la pâte pendant 30 minutes pour des crêpes plus légères.

3. Cuisson

Faites chauffer une poêle antiadhésive et graissez-la légèrement avec un peu d'huile ou de beurre. Versez une louche de pâte dans la poêle bien chaude et faites-la tourner pour répartir la pâte uniformément. Laissez cuire environ 1 à 2 minutes, puis retournez la crêpe et faites cuire l'autre côté.



INGRÉDIENTS :

- ✓ 250 g de farine
- ✓ 4 œufs
- ✓ 500 ml de lait
- ✓ 1 pincée de sel
- ✓ 2 cuillères à soupe de sucre (optionnel, pour des crêpes sucrées)
- ✓ 2 cuillères à soupe d'huile ou 50 g de beurre fondu
- ✓ 1 cuillère à soupe de rhum ou de fleur d'oranger (optionnel, pour parfumer)

ASTUCES GOURMANDES

- ✓ Garnissez vos crêpes avec du sucre, de la confiture, du chocolat fondu, ou encore des fruits frais.
- ✓ Pour une version salée, retirez le sucre de la pâte et garnissez avec du fromage, du jambon ou des légumes.

BONNE DÉGUSTATION !

Régalez-vous et partagez un moment convivial autour des crêpes en famille ou entre amis. **Joyeuse Chandeleur !**



INFORMATIONS ET CONTACTS

**HEURES
D'OUVERTURE
DU GUICHET :**



Du lundi au jeudi de
08h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

**VOUS SOUHAITEZ
NOUS ÉCRIRE OU
NOUS TRANSMETTRE
UN DOCUMENT ?**



- Via notre formulaire en ligne :
www.centrhabitat.be
- Par courriel : info@centrhabitat.be
- Par courrier : rue Edouard Anseele 48
7100 La Louvière

NUMÉRO GÉNÉRAL :



064/22.17.82

Demande de dépannage chauffage ou
production d'eau chaude:

0800/98955 (numéro gratuit)



RESTEZ CONNECTÉ

Scannez les QRcode avec
votre smartphone et visitez nos pages

